



CHARLIE WINSTON
Un chanteur anglais atypique à Zermatt
PAGE 15



FRANÇOIS MAMMINA

TOURISME VALAISAN
Entre images bucoliques et réalité économique
PAGE 4

FRANC FORT
Migros Valais parle d'une perte de 0,3%
PAGE 7

COMPTES COMMUNAUX
Alors que Sierre grimace, Martigny garde le sourire
PAGE 10 et 13

LA MÉTÉO DU JOUR

en plaine



7° 23°

à 1500m



7° 15°



La disparition annoncée des préfets valaisans

Evelyne Crettex-Reber, Jean-Maurice Tormay, Antoine Lattion et Alette Beytrison-Gaspoz risquent de voir leur rôle de préfet disparaître.
INFONF/CHRISTIAN HOFMANN



INFONF

DESTINS Ils sont quatorze. Quatorze préfets valaisans qui, si la réforme des institutions R21 qui sera votée par le peuple le 14 juin prochain est acceptée, verront leur poste disparaître. Rencontre avec quatre d'entre eux qui, sans langue de bois, parlent de leur fonction, une fonction souvent méconnue.
PAGE 5



DR

MALADIES RARES Une Valaisanne primée

La Sédunoise Christine de Kalbermatten, initiatrice et responsable du projet pilote FAC (Formation, accompagnement et coordination pour les familles concernées par une maladie rare) va recevoir le prix 2014 de la Fondation chrétienne sociale suisse pour l'encouragement des mesures sociales dans l'assurance maladie et accident.
PAGE 8



PETER KLAUNZER/KEYSTONE

DIPLOMATIE François Hollande en Helvétie

Le président français François Hollande a affirmé hier que la France soutenait la poursuite des discussions entre l'UE et la Suisse pour tenter de trouver une solution à la situation après la votation contre l'immigration de masse. «S'il doit y avoir une issue», a-t-il toutefois nuancé.
PAGE 25

PUBLICITÉ

DEPUIS 50 ANS
LE TRAIT D'UNION ENTRE
SAVOIR ET SAVOIR-ÊTRE



ÉCOLE MONTANI

PRIMAIRES | CO/OS | COURS D'ÉTÉ

St-Guérin 24 • 1950 Sion
Tél. 027 322 55 60 • www.ecolemontani.ch

RETOUR DES CONCESSIONS Les communes concédantes acceptent la création d'un fonds alimenté par des hydrodollars.

Les communes décidées à partager

PASCAL FAUCHÈRE

Les communes concédantes acceptent l'idée de créer un fonds solidaire avec une partie de l'argent du retour des concessions. Réunie en assemblée hier soir à Sierre, l'association qui regroupe les collectivités locales détentrices des droits d'eau a appuyé la proposition de son comité par 48 voix contre 7 et 3 abstentions au terme d'un débat nourri de plus de deux heures. Nourri mais plutôt serein puisque cette écrasante majorité donne un signal fort de soutien à son comité dans la procédure de consultation lancée par le Département de l'énergie qui avance un modèle en vue du renouvellement des contrats d'exploitation des barrages. Un modèle cantonal qui a donc été accepté dans son principe hier soir.

Satisfaction du comité

A l'origine du projet de fonds solidaire, le président de l'Association des communes concédantes, Damien Métrailler, s'est dit très satisfait par ce vote qui ne coulait pas de source. «Les membres ont parfaitement compris les enjeux et les risques liés à ce dossier.» Il faut dire que les motifs de divergences pouvaient être nombreux sur plusieurs points de détail mais en particulier sur ce projet d'instrument financier et sur le prix solidaire proposé par le modèle cantonal. L'objectif du Valais est à terme de contrôler les 60% de la production indigène en prenant des participations importantes dans les ouvrages hydroélectriques à un prix solidaire, soit inférieur



A l'image du barrage de Moiry, les aménagements hydroélectriques valaisans font l'objet d'un débat sur la répartition future de leur propriété. L'Association des communes concédantes amorce la phase de consultation avec la proposition ferme d'un fonds solidaire. SACHA BITTEL/A



«Les membres de l'association ont parfaitement compris les enjeux et les risques.»

DAMIEN MÉTRAILLER PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES COMMUNES CONCÉDANTES

au prix du marché, lorsque les communes redeviendront propriétaires gratuitement de la majeure partie des aménagements.

Quant au fonds de placement proposé par l'ACC, ouvert à tous les secteurs économiques et géré par des professionnels, il servi-



«L'autonomie communale est mise à mal et les communes concédantes spoliées.»

GILBERT TORNARE PRÉSIDENT DE BOURG-SAINT-PIERRE

rait notamment à financer les travaux de rénovations d'une bonne partie des barrages valaisans. Mais ce fonds permettrait

avant tout de placer des garde-fous afin que les communes ne touchent pas l'intégralité des sommes induites par une éven-

tuelle location des eaux, les fameux hydrodollars.

La décision de l'ACC a été saluée par le conseiller d'Etat chargé du dossier. Jean-Michel Cina souligne «une démarche sage et responsable» des communes concédantes. «Les échanges établis ont permis à l'ACC de se profiler comme un véritable partenaire dans ces discussions.»

Refus du prix solidaire

Sept communes ont toutefois refusé le paquet proposé. Parmi elles, plusieurs communes du district d'Entremont dont Bourg-Saint-Pierre, Liddes, Sembrancher ou Orsières. Gilbert Tornare, président de Bourg-Saint-Pierre s'en est expliqué à l'issue des débats. «L'autonomie communale est fortement mise à mal. Surtout, le prix solidaire défini dans le modèle en consultation spolie les communes détentrices des droits d'eau.» Si le concept lui-même n'a pas été fondamentalement contesté, la composition du prix a posé problème. Dans ce modèle, les communes concédantes cèdent 30% de l'installation totale aux Forces motrices valaisannes qui représentent la communauté valaisanne au prix d'un tiers de la valeur de la partie sèche de l'ouvrage. Trop cher payé, selon certains opposants minoritaires.

Reste que l'ACC va désormais pouvoir répondre au Conseil d'Etat d'ici à la fin mai avec une série de propositions. Et va commencer son travail d'information et de lobbying auprès des élus du Grand Conseil mais aussi des villes valaisannes... ○

MALADIES RARES La Sédunoise Christine de Kalbermatten reçoit aujourd'hui 15 000 francs de la Fondation chrétienne sociale suisse pour un projet réalisé par ProRaris.

Une Valaisanne primée pour son projet pilote

«C'est une somme qui nous permet de contribuer au financement du projet que nous avons mis en route en février dernier!» Enthousiaste, la Sédunoise Christine de Kalbermatten, initiatrice et responsable du projet pilote FAC (Formation, accompagnement et coordination pour les familles concernées par les maladies rares) reçoit aujourd'hui le prix 2014 de la Fondation chrétienne sociale suisse pour l'encouragement des mesures sociales dans l'assurance maladie et accident. Une récompense dotée de 15 000 francs. De quoi compléter le budget de 610 000 francs nécessaires pour mener à bien ce projet pilote sur trois ans.

atteintes de maladies rares, permet de faire avancer les choses en attendant. «Dans le concept figure notamment la coordination. Les cantons devront identifier et former les futurs coordinateurs maladies rares et cette fameuse co-

«Le projet permet de simplifier le parcours des familles touchées.»

CHRISTINE DE KALBERMATTEN
VICE-PRÉSIDENTE DE PRORARIS

ordination fait justement partie des trois axes d'intervention du projet pilote», explique Christine de Kalbermatten.

Concrètement, le projet pilote propose d'améliorer la formation des professionnels gravitant autour des familles concernées,



Christine de Kalbermatten, maman d'une adolescente atteinte de maladie rare, se bat pour aider les familles touchées. DR

d'accompagner les parents dans tous les domaines (administratifs, médicaux, psychosociaux.) et de coordonner les interventions des professionnels. Depuis le lancement du projet, un groupe de travail composé de tous les acteurs de la santé et des

représentants des personnes concernées a ainsi été constitué. «L'idée est d'accélérer et simplifier le parcours des familles touchées par une maladie rare, au niveau des démarches administratives notamment», explique Christine de Kalbermatten. Car la Sédunoise,

maman d'une adolescente atteinte de maladie rare (tétrasomie X), sait combien les proches se sentent seuls et démunis en apprenant le diagnostic. «Les parents ont besoin de partager leurs expériences, de savoir vers qui se tourner, comment faire les démarches, etc.»

Un besoin réel en Valais

Christine de Kalbermatten l'a constaté en effectuant son travail de mémoire à la fin de sa formation en accompagnement de personnes atteintes de maladie génétique et de leur famille. Elle a interviewé plusieurs personnes concernées qui ont toutes souligné le besoin d'une coordination efficace de la prise en charge et d'un accompagnement.

Depuis quelques mois, les Valaisans peuvent d'ailleurs participer à un groupe de rencontre mensuelle créé par la Sédunoise. «Nous avons déjà une trentaine de familles qui en font partie. Cela prouve qu'il y avait bel et bien un besoin», conclut Christine de Kalbermatten. ○

CHRISTINE SAVIOZ

VISITE CHEZ UNIA Grégoire Dussex en chômeur

Fidèle à sa volonté de jouer l'immersion dans le tissu économique et social valaisan pendant sa présidence du Grand Conseil, Grégoire Dussex a rendu visite hier au syndicat Unia. Il a pu expérimenter de l'intérieur une inscription au chômage en simulant les démarches administratives à entreprendre auprès de la caisse de chômage par un salarié qui a perdu son emploi.

«En arrivant ce matin chez Unia, j'ai même reçu ma lettre de licenciement du Grand Conseil pour le premier mail!» témoigne le président du Parlement qui a déjà rencontré les Syndicats chrétiens en septembre dernier. Selon Unia, cette visite a permis des échanges fructueux notamment sur la nécessité de disposer de mesures d'accompagnement efficaces pour lutter contre le travail au noir et le dumping salarial.

«Ces rencontres sur le terrain me permettent de partager le quotidien d'institutions aussi diverses que la police cantonale ou Valais de Cœur», note Grégoire Dussex qui visitera le Groupe Mutuel aujourd'hui. ○

GB/C